



→ Affaire Ryanair :

« *Nous ferons tout pour conserver Ryanair à Marseille Provence* »

Marseille, le 28 septembre 2010

Jacques Pfister, président de la CCI Marseille Provence, gestionnaire de l'aéroport éponyme réaffirme son soutien à la société Ryanair qui fait l'objet d'une procédure auprès de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

« *Marseille constitue la seule base Ryanair en France et les 120 collaborateurs de la compagnie sont des pilotes et des membres d'équipage qui ne constituent pas du personnel sédentaire* »  
**souligne Jacques Pfister, qui ajoute** « *en Europe, partout où Ryanair est implanté, c'est le droit irlandais qui s'applique dans une logique économique de mobilité* ».

**Le président de la CCI Marseille Provence affirme par ailleurs :** « *il appartient bien évidemment au juge de trancher et de faire la part des choses entre l'application du droit français et du droit européen. Pour sa part, la CCI Marseille Provence fera tout pour conserver la base de Ryanair sur le territoire car la compagnie est un élément essentiel du développement de l'aérogare mp<sup>2</sup> et de tout le territoire Marseille Provence* ».